

Réf: Dossier N° 069145

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACHI KAGNIN DIMAN DE COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Anyama, Agban, Lot 1381, Ilot 175

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACHI KAGNIN DIMAN DE COTE D'IVOIRE »

Objet : ELECTRICITE; GENIE CIVIL; DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Agban, Lot 1381, Ilot 175

Dirigeant(s) : Mme ACHI NÉE DIOMAN FREDERIC PATRICIA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00151 du 14/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01463/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

